

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2021**

- **Remboursement des arrhes des locations des salles municipales**, le conseil municipal décide de restituer les arrhes versés suite aux annulations en raison de la crise sanitaire pour les locations suivantes :

- la somme de 89,50 euros à Mr BAUMARD Julien, location salle Joly-bourg du 19 décembre 2020 ;
- la somme de 90,00 euros à Mme DUVEAU Stéphanie, location salle Joly-bourg du 16 janvier 2021 ;
- la somme de 380.70 euros à Mme JOSELON/Mr CAILLAULT, location MCL Le Lys initialement prévue le 18 avril 2020 et reportée au 23 janvier 2021.

- **Acte notarial** : la commune a plusieurs dossiers en cours à l'étude de la SCP PINEAU à Vihiers (Lys-Haut-Layon), devant certaines difficultés pour conclure les actes, le conseil municipal prend la réflexion de changer de cabinet notarial. La commune a la possibilité de transférer certains de ces dossiers à l'étude de Marc-Alexandre de Morais à CHOLET.

- **Photocopies** : la trésorerie de Cholet demande au conseil municipal de réactualiser la délibération instituant la régie de recettes concernant les encaissements des photocopies, cette dernière étant jugée trop ancienne.

- **Zone des bordages** :

- projet enfouissement de la ligne HTA suite aux permis de construire accordées (Sté de Préfabrication du Layon, SCI Tisserond, SCI STEMA) ;
- Une procédure d'enquête publique devra être lancée pour régulariser les échanges de terrains entre les SCI Tisserond, SCI STEMA et la Commune concernant le redressement du chemin rural des Bordages.

- **Enfance Jeunesse** : le chantier jeunes repart sur un roulement de 3 à 4 ans sur l'ensemble des communes du vihierois.

- **Information** : bilan positif de la vidéo du tissu associatif et distribution du bulletin municipal 2020 vers le 20 janvier.

- **Bâtiment** : -réflexion sur l'isolation des murs, du chauffage du local du foyer des jeunes ;  
- modification du préau du foyer des jeunes/salle Joly-bourg pour stocker les rosales ;  
- réception des devis des travaux de la sacristie (pose de toilette et changement de fenêtres) ;  
- réceptions de nouveaux devis des toilettes publiques.

- **Gestion salles** : le tarif restera inchangé pour les réservations de la MCL Le Lys en 2022 pour les autocaristes.

- **Espaces verts** : une réunion programmée le 15 janvier pour faire le point des travaux à réaliser.

- **Parking du restaurant Route d'Angers** : demande d'une rencontre avec l'agence immobilière et l'investisseur pour faire une proposition.

- **Puits du stade** : un devis de l'entreprise SUEZ est validé pour réaliser l'inspection et le curage.

- **Masques Covid19** : l'État a reversé à la commune la somme de 2 000,00 euros pour sa participation à

l'achat des masques en tissus.

- **La prochaine réunion de conseil municipal** est fixée au mercredi 10 février 2021 à 20h00.